

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Accidents d'avion dans les Grisons : deux Neuchâtelois perdent la vie

Samedi 12 juin 2021 en fin d'après-midi, un avion de tourisme à hélice et un planeur se sont écrasés au-dessus de Bivio, dans le Canton des Grisons. Cinq personnes dont deux Neuchâtelois ont trouvé la mort des suites de ces accidents. Le Ministère public et la police neuchâteloise collabore actuellement avec les Autorités grisonnes pour l'identification formelle des personnes retrouvées et la prise en charge des familles des victimes.

Samedi 12 juin 2021 en fin d'après-midi, un planeur ayant décollé d'Amlikon dans le Canton de Thurgovie s'est écrasé au-dessus de la commune de Bivio dans le Canton des Grisons. Lors des opérations pour retrouver l'appareil et le pilote du planeur, un avion de tourisme à hélice de type Robin Dr 400 a également été retrouvé sur les lieux, à une distance d'un kilomètre. L'aéronef motorisé effectuait un vol avec quatre personnes à bord, au-dessus du Canton des Grisons. Cet avion avait décollé de l'aérodrome de Colombier plus tôt dans l'après-midi. Les deux appareils ont été retrouvés dans la montagne à une altitude de 2'700 mètres environ.

Malheureusement et malgré les efforts déployés, les cinq personnes à bord des deux aéronefs n'ont pas survécu. Parmi les victimes de l'avion à hélice, on dénombre deux citoyens neuchâtelois.

Le Ministère public et la police neuchâteloise ont directement mis en place une unité de soutien psychologique pour les familles des victimes et collaborent avec les Autorités grisonnes. Les investigations afin d'identifier formellement les corps sont en cours. De ce fait, aucune information complémentaire ne sera communiquée.

Le Ministère public du Canton des Grisons a ouvert une instruction pénale afin de déterminer les causes et les circonstances de ces accidents. Le service suisse d'enquête de sécurité (SESE) a également été sollicité pour étayer les aspects techniques de l'investigation.

Contact :

Police cantonale des Grisons, Roman Rüegg, porte-parole, tél. 081 257 79 50

Neuchâtel, le 14 juin 2021